



MAIRIE DE
GUESNAIN
(NORD)

**ARRETE PORTANT SUR LA FERMETURE
TEMPORAIRE DU PARC PECOURT**

Arrêté de Police FER N°08/2019 du 31 janvier 2019

Le Maire de la Commune de GUESNAIN

*Vu l'article L2212-2 du Code Général des Collectivités
Territoriales*

*Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures de
nature à assurer la sécurité du public suite à un plan d'alerte
Départemental météorologique vigilance neige-verglas du jeudi
31 janvier 2019 au vendredi 01 février 2019.*

ARRETE

- ARTICLE 1** *Un avis météorologique vigilance neige-verglas est en cours pour
le Département des Hauts de France.*
- ARTICLE 2** *Pendant toute la durée de la vigilance, le Parc Pierre Pécourt sera
fermé au public.*
- ARTICLE 3** *Madame la Directrice Générale des Services
Monsieur le Responsable des services techniques
Madame le Commissaire Divisionnaire, Chef de District de Police
de DOUAI sont chargés chacun en ce qui le concerne de
l'exécution du présent arrêté.*

*Fait à GUESNAIN,
31 janvier 2019*

*Pour le Maire empêché,
L'Adjoint Délégué,
Monsieur Lahsen Ben Brahim Mohamed*

